

**COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAÔNE CENTRE**

**DECISION DU PRESIDENT**

**N°2024/33 – Travaux de changement des menuiseries des vestiaires du gymnase intercommunal à Thoissey**

Le Président de la Communauté Val de Saône Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 5211.10,

Vu le Code de la Commande Publique (2019) avec notamment les articles R2123-1 (section 1°), R2123-4 et R2123-5 (relatifs aux procédures adaptées),

Vu la délibération 2020/06/08/06 du conseil communautaire du 8 juin 2020 donnant délégation à M. le Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification et le règlement des marchés et des accords-cadres (à bons de commande et/ou à marchés subséquents) d'un montant maximal de 90 000 euros HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la consultation réalisée auprès de 3 entreprises,

Vu la validation en date du 18 avril 2024 par M. CHAMPION Jean-Pierre, Vice-Président en charge des bâtiments et espaces extérieurs, de l'offre de l'entreprise AIN RHONE FERMETURES ;

Vu les crédits inscrits au budget,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Il est décidé de signer le devis de l'entreprise AIN RHONE FERMETURES, Visionis Guéreins, 11 Rue de l'Industrie 01090 GUEREINS, pour des travaux de changement des menuiseries en PVC double vitrage 44.2/16/4 des vestiaires du Gymnase intercommunal à Thoissey.

**Article 2 :**

Le montant de l'offre correspondant aux travaux s'élève à **9 369,06 € HT** (soit 11 242,87 € TTC).

**Article 3 :**

Mme la Directrice de la Communauté de Communes Val de Saône Centre est chargée de l'exécution de la présente décision dont une copie sera transmise à Mme la Préfète de l'Ain, Mme la responsable du Service de gestion comptable de Châtillon-sur-Chalaronne et notifiée à l'entreprise concernée.

Fait à MONTCEAUX, le 18 avril 2024

Le Président,  
Jean-Claude DESCHIZEAUX